

Demandes de brevets en 2023 : la France 2^e pays européen le plus innovant

- L'Office européen des brevets (OEB) a reçu 199 275 demandes de brevets en 2023, le plus grand nombre jamais atteint (+ 2,9 % par rapport à 2022)
- Avec 10 814 demandes en 2023, la France conserve 2^e place en Europe et est 6^e au classement mondial de l'OEB
- L'envolée des demandes françaises à l'OEB dans l'informatique (+ 18,2 %), la chimie organique fine (+ 21,7 %) et l'audiovisuel (+ 17,9%)
- Palmarès des régions : l'Île-de-France devient championne de l'innovation en Europe
- La recherche publique porte l'innovation nationale : le CEA, l'INSERM, le CNRS et l'IFP Energies nouvelles parmi les leaders des demandes de brevets
- Lumière sur les femmes inventrices : la France dépasse la moyenne de l'OEB
- Fort intérêt en France pour le nouveau système du brevet unitaire : près de 1 300 demandes d'effet unitaire déposées en 2023 par des détenteurs français de brevets européens

Munich, le 19 mars 2024 – Les entreprises et les inventeurs ont déposé 199 275 demandes de brevets européens en 2023, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à l'année précédente selon le baromètre [Patent Index 2023](#) de l'OEB publié aujourd'hui. Il s'agit du plus grand nombre jamais atteint. Les statistiques sur les demandes de brevets sont essentielles car ces dernières sont souvent soumises avant la mise sur le marché d'une invention. Elles constituent donc un indicateur précoce des investissements réalisés dans la recherche et le développement révélant ainsi les tendances technologiques émergentes.

« Notre dernier Patent Index montre que l'innovation est restée dynamique dans le monde en 2023 », a déclaré António Campinos, Président de l'OEB. « L'OEB a examiné plus de demandes que jamais, ce qui témoigne à la fois de l'attrait du marché technologique européen et de la grande qualité de nos produits et services. Les petites et moyennes entreprises européennes recourent de plus en plus aux brevets, la part des demandes émanant de PME ayant atteint son plus haut niveau l'année dernière. Ces entreprises peuvent désormais bénéficier du nouveau brevet unitaire, qui améliore considérablement l'environnement de l'innovation en Europe, en offrant aux innovateurs une option plus simple et plus rentable pour protéger leurs inventions et les commercialiser sur le vaste marché de l'UE ».

Tendances globales à l'OEB : boom des inventions dans les secteurs de la communication numérique, l'IA et les batteries

Les six principaux pays d'origine des demandes de brevets européens pour 2023 sont les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la Chine, la République de Corée et la France. Les

principaux domaines technologiques pour les demandes de brevets sont la **communication numérique** (qui couvre les technologies liées aux réseaux mobiles), les **technologies médicales** et l'**informatique**. La croissance globale en termes de demandes de brevets auprès de l'OEB en 2023 a principalement été alimentée par de fortes augmentations provenant de la République de Corée (+ 21 %) et de la République populaire de Chine (+ 8.8 % par rapport à 2022).

Top 10 des pays d'origine des demandes de brevets 2023

	TOP 10	
	2023 Demandes	2023 Evolution
1 Etats-Unis	48 155	+0.4%
2 Allemagne	24 966	+1.4%
3 Japon	21 520	-0.3%
4 R.P. de Chine	20 735	+8.8%
5 R. de Corée	12 575	+21.0%
6 France	10 814	-1.5%
7 Suisse	9 410	+2.7%
8 Pays-Bas	7 033	+3.5%
9 Royaume-Uni	5 918	+4.2%
10 Suède	5 139	+2.0%

Office européen des brevets 2024

Classement européen : la France stabilisée à la seconde place

Les demandes de brevets auprès de l'OEB originaires de France n'ont que légèrement diminué (- 1,5 %) en 2023 après plusieurs années de croissance et une augmentation sensible entre 2019 et 2020 (+ 3,7 %). L'Hexagone reste très innovant en se classant **6^e au rang mondial** et **2^e en Europe** avec 10 814 demandes de brevets déposées en 2023 à l'OEB (voir graphique: [Origine des demandes de brevet 2023](#)).

Les trois secteurs au plus grand nombre de demandes européennes provenant de la France sont **les transports** (1 010 demandes), **l'informatique** (871 demandes) et **les technologies médicales** (729 demandes).

- Dans les **transports**, la France est le **4^e plus grand pays innovateur** auprès de l'OEB et se distingue avec des entreprises très bien classées dans ce secteur : **Valeo**, **Renault** et **Safran** sont respectivement à la **6^e**, **la 13^e** et **la 14^e** position.
- La France se positionne **6^e au classement mondial** dans le secteur de **l'informatique** dont les demandes sont en hausse dans l'Hexagone depuis 2019.
- Dans les **technologies médicales**, la France figure à la 7^e place à l'international en termes de demandes de brevets européens, portée par **Sanofi** qui est 12^e au classement mondial de l'OEB des entreprises dans ce domaine.

Le [top 3 des grands demandeurs français](#) à l'OEB est le suivant : **Valeo** conserve la première place (564 demandes), suivi par **le CEA** (523) qui gagne une place devant **Safran** (472). Tous les trois figurent également dans [le top 50 mondial de l'OEB](#) : **Valeo est 33^e**, **le CEA 39^e** et **Safran 47^e**.

Principaux demandeurs français à l'OEB en 2023 (par nombre de demandes de brevets)

TOP30

1	VALEO	564	15	MICHELIN	174
2	COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES (CEA)	523	16	RENAULT	153
3	SAFRAN	472	17	CNRS (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE)	152
4	SAINT-GOBAIN	439	18	IFP ENERGIES NOUVELLES	103
5	SANOFI	376	19	SEB	92
6	THALES	320	20	ALSTOM	87
7	TOTALENERGIES	244	21	SPECIALTY OPERATIONS FRANCE	73
8	INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (INSERM)	241	22	ATOS	60
9	L'OREAL	240	23	NEXANS	59
10	ARKEMA	239	24	ELECTRICITE DE FRANCE	53
11	SCHNEIDER ELECTRIC	234	25	DASSAULT SYSTÈMES	50
12	AIR LIQUIDE	207	25	SAGEMCOM	50
13	ESSILORLUXOTTICA	179	27	FAURECIA	47
14	ORANGE	175	28	IDEMIA	43
			29	AUTOMOTIVE CELLS	40
			30	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	39

Office européen des brevets 2024

L'envolée des demandes de brevets dans l'informatique, la chimie fine organique et les technologies audiovisuelles en France

Trois secteurs en France en particulier ont enregistré une forte croissance dans leurs demandes de brevets : la **chimie fine organique** (+ 21,7 %) qui n'avait pas enregistré de progression depuis 2019, **l'informatique** (+ 18,2 %) précédemment évoqué et les **technologies audiovisuelles** (+ 17,9 %) dont le nombre de demandes de brevets entre 2018 et 2023 a plus que doublé, passant de 165 à 401.

La croissance de la France dans la **chimie fine organique** est notamment portée par **L'Oréal** qui est la **3^e entreprise** la plus innovante du classement de l'OEB dans ce domaine. Concernant les deux derniers secteurs, cette tendance laisse supposer la France est à un tournant : **elle délaisse progressivement ses compétences les plus classiques au profit des technologies numérique.**

La France se distingue également dans d'autres secteurs tels que **les biotechnologies** (+ 7,2 %), domaine dans lequel elle progresse chaque année depuis 2019 - ou encore **les produits pharmaceutiques** avec des champions tels que **Sanofi** ou **L'Inserm**. **Ces deux acteurs** occupent la 2^e place (ex-aequo) au niveau mondial à l'OEB dans **les biotechnologies**, et respectivement la 6^e et 5^e place dans les **produits pharmaceutiques**.

Principaux domaines technologiques pour les demandes de brevets européens originaires de France en 2023

TOP 15

	2023	Evolution
1 Transports	1 010	-1.5% ↓
2 Informatique	871	+18.2% ↑
3 Technologies médicales	729	-1.5% ↓
4 Machines, appareils et énergie électriques	725	-6.2% ↓
5 Techniques de mesure	565	-3.9% ↓
6 Biotechnologies	493	+7.2% ↑
7 Produits pharmaceutiques	485	-7.6% ↓
8 Chimie fine organique	483	+21.7% ↑
9 Autres machines spéciales	431	-13.8% ↓
10 Techniques audiovisuelles	401	+17.9% ↑
11 Moteurs, pompes, turbines	362	-3.5% ↓
12 Communication numérique	348	+2.7% ↑
13 Génie civil	325	-7.1% ↓
14 Génie chimique	308	+13.2% ↑
15 Matériaux, métallurgie	304	+10.9% ↑

Office européen des brevets 2024

Les organismes français de recherche publique, véritables catalyseurs de l'innovation

8 % des demandes de brevets à l'OEB proviennent des universités et des organismes publics de recherche (voir le graphique « Répartition des demandeurs par catégorie »). Une tendance qui est particulièrement marquée en France, puisque grâce à leurs demandes de brevets, quatre d'entre eux sont français et se positionnent chacun dans **le top 20 des plus grands demandeurs de brevets de la France à l'OEB – le CEA (2^e), L'Inserm (8^e), le CNRS (17^e) et l'IFP Energies nouvelles (18^e)**. Le CEA est également en tête du classement général des instituts de recherche publics et des universités de l'OEB en 2023 (et, avec le Fraunhofer-Institut allemand, l'un des deux seuls instituts de recherche à figurer dans le classement mondial des 50 premiers demandeurs de l'OEB). Tandis que l'Inserm se démarque dans les biotechnologies et les produits pharmaceutiques (voir paragraphe précédent), d'autres champions français de la recherche publique se distinguent. Le **CEA** est notamment 15^e dans **les techniques de mesure**.

Coup de projecteur sur les femmes inventrices mentionnées dans les demandes de brevets

Sur l'ensemble des demandes de brevets auprès de l'OEB en France, 33 % mentionnent au moins une femme comme inventrice ; une part supérieure à la moyenne des 39 États membres de l'OEB qui est à 27 %. Parmi les pays européens « grands demandeurs », (+ de 2 000 demandes de brevets par an), la France est 2^e derrière l'Espagne (46 %).

L'Ile-de-France devient la championne de l'innovation des régions européennes

En 2023, **l'Ile-de-France (+ 2,1 %)** prend la tête du [classement des régions européennes](#) en dépassant la Bavière qui occupait la 1^{ère} place depuis 2016. Avec 6 911 demandes de brevets européens, elle rassemble 63,9 % de toutes les demandes de la France. Paris est la

2^e ville la plus innovante en Europe après Munich et figure 7^e au classement mondial avec 3 119 demandes. L'Auvergne-Rhône-Alpes occupe la 2^e place avec une part de 12 % (1 293 demandes) suivie par l'Occitanie qui ferme [le podium](#) avec une part de 4,5 %. Cette année, la région des Hauts-de-France se démarque avec la plus forte progression enregistrée (+ 10,7 % par rapport à 2022).

Près d'une demande sur quatre en Europe est déposée par une petite entreprise

Par ailleurs, le Patent Index démontre qu'en 2023, 23 % des demandes de brevets auprès de l'OEB étaient déposées par des PME ou des inventeurs individuels. L'OEB a d'ailleurs annoncé de nouvelles réductions de taxes à partir du 1er avril 2024 pour soutenir les petites entités, incluant les micro-entreprises, les particuliers, les organisations non lucratives, les universités et les organismes de recherche publics.

Les entreprises françaises adhèrent au nouveau système du brevet unitaire

Depuis le 1^{er} juin 2023, les inventeurs peuvent également bénéficier du système du [brevet unitaire](#) – une nouvelle option pour profiter d'une protection par brevet plus simple et moins coûteuse dans les États membres de l'UE participants au système. Les brevets unitaires sont délivrés sur la base d'un brevet européen récemment délivré et ont un effet juridique unitaire dans les 17 États membres de l'UE actuels. Ils peuvent ainsi être défendus de manière centralisée ou faire l'objet d'un recours devant la nouvelle **Juridiction unifiée du brevet**. Ce système a déjà rencontré un vif succès auprès des titulaires de brevets européens : depuis le lancement du système, des requêtes d'effet unitaire ont été faites pour (17,5 %) des brevets européens délivrés sur l'ensemble de l'année 2023 (**plus de 18 300 demandes déposées**), et pour 22,3 % de ceux délivrés dans la 2nde moitié de 2023 après la mise en place du système. Le système du brevet unitaire a pour ambition de donner un nouvel élan à l'innovation en Europe, en aidant les inventeurs à faire passer leurs idées du laboratoire au vaste marché de l'UE.

Parmi les brevets européens délivrés à des entreprises françaises en 2023, l'effet unitaire a été demandé pour 19,9 % d'entre eux, soit 1 296 brevets (la moyenne générale est de 17,5 % à l'OEB). **L'Oréal** est le plus grand demandeur d'effet unitaire de l'Hexagone et est le 12^e dans le monde. D'autres entreprises françaises s'illustrent : **SEB SA** est 20^e, le **CEA et Saint Gobain** sont ex-aequo à la 25^e position.

Découvrez le *Patent Index 2023* dans son intégralité et accédez à toutes les dernières statistiques de l'OEB en matière de demandes et de délivrances de brevets sur epo.org/patent-index2023

Informations complémentaires

- **Consultez et personnalisez les statistiques** dans notre [centre de statistiques et de tendances](#)
- Accédez aux statistiques du **brevet unitaire** via notre [tableau de bord](#) dédié
- **Téléchargez des ensembles de données** (format MS Excel) dans la rubrique **Download data** de notre [page de statistiques](#)
- **Consultez les tendances des brevets à distance** grâce à [l'application mobile EPO Data Hub](#)

- Apprenez-en davantage sur le [soutien apporté par l'OEB](#) aux PME, aux universités, aux organisations à but non lucratif et à d'autres petits demandeurs.
- [Infographie globale](#)

Suivez-vous sur les réseaux sociaux : [X](#) | [Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)

Hashtag officiel : [#EPOPatentIndex](#)

À propos de l'OEB

Avec 6 300 agents, l'Office européen des brevets (OEB) est l'une des plus grandes institutions de service public en Europe. Son siège est à Munich et il dispose de bureaux à Berlin, Bruxelles, La Haye et Vienne. L'OEB a été créé dans l'objectif de renforcer la coopération en matière de brevets en Europe. Grâce à la procédure centralisée de délivrance des brevets de l'OEB, les inventeurs peuvent obtenir une protection par brevet de haute qualité dans jusqu'à 45 pays, couvrant un marché de quelque 700 millions de personnes. L'OEB est également la première autorité mondiale en matière d'information sur les brevets et de recherche de brevets.